UNITED NATIONS NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.404.2010.TREATIES-3 (Notification dépositaire)

ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES (ADN)

GENÈVE, 26 MAI 2000

PROPOSITION DE CORRECTIONS AU RÉGLEMENT ANNEXÉ À L'ADN

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'attention du Secrétaire général a été attirée, par le Comité d'administration de l'ADN, sur certaines erreurs contenues dans les textes anglais et français du Règlement annexé à l'ADN (ECE/ADN/9, para. 17 (a)).

On trouvera les textes des propositions de corrections dans l'annexe II du rapport du Comité de sécurité de l'ADN de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe sur sa session du 25 au 29 janvier 2010 (ECE/TRANS/WP.15/AC.2/34).

Le document ECE/TRANS/WP.15/AC.2/34 peut être consulté sur le site de la Division des transports de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe : ***http://unece.org/trans/main/dgdb/ac2/ac2rep.html***

Le Secrétaire général se propose, sauf objection de la part des Parties intéressées, d'effectuer les corrections nécessaires dans les textes anglais et français du Règlement annexé à l'ADN.

Conformément à la pratique établie, toute objection doit être communiquée au Secrétaire général dans les 90 jours à compter de la date de la présente notification, soit jusqu'au 26 septembre 2010.

Le 28 juin 2010

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Les notifications dépositaires sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse http://treaties.un.org, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs) ". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'abonner pour recevoir les notifications dépositaires par email à travers le "Service automatisé d'abonnement aux CN", qui est également disponible à l'adresse http://treaties.un.org.